

**Rapport des auditeurs et du comité d'audit et des risques
sur les états financiers et demande de quitus pour les comptes 2019**

La réunion statutaire du comité d'audit et des risques (CAR) de la COI s'est tenue le 15 octobre 2021. Le procès-verbal de la réunion annexé permet aux instances de la COI de prendre connaissance de l'action menée par le CAR.

Le commissaire aux comptes Grant Thornton a présenté son rapport au CAR. Les recommandations en annexes sont également portées à l'attention des instances de la COI.

Proposition de décision :

Le Comité des OPL :

- a) Prend note du procès-verbal et des travaux entrepris par le comité d'audit et des risques (CAR) ainsi que des ses recommandations ;**
- b) Demande au Secrétariat général de mettre en œuvre les recommandations du comité d'audit et des risques dans les meilleurs délais ;**
- c) Propose au Conseil des ministres de la COI de donner quitus au Secrétariat général sur les états financiers 2019 examinés et validés par le comité d'audit et des risques lors de sa réunion statutaire.**

Annexe 1 : PV de la réunion statutaire du comité d'audit 15 octobre 2021

Annexe 2 : Rapport du commissaire aux Comptes (cabinet Grant Thornton) exercice 2019

Annexe 3 : Lettre de recommandation du cabinet Grant Thornton – 31 décembre 2019